

CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE Cité administrative 1° étage, Tour A (porte 10) Boite 85-33090 Bordeaux cedex
Tél : 05 56 24 81 52 – cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr

Action du 30 mars 2017

Compte rendu de l'audience au Conseil Départemental



Nous avons annoncé 800 manifestants à l'appel de l'UCR-CGT, FSU, FO, Solidaires, FGR-FP, LSR et

ASARP. 47 questionnaires ont été remis complétés à la table.

Une délégation a été reçue à notre demande par le vice-président du Conseil Départemental : Mathieu ROUYEYRE et le directeur de cabinet du président : M. GONZALEZ, le Président étant retenu par les assises de l'aide à domicile qui se tenaient le même jour à Mérignac.

Nous avons une déclaration commune reprenant nos revendications.

A celles-ci nos interlocuteurs ont voulu nous assurer :

♪ Etre au côté des retraités, bien entendu lorsqu'il s'agit des EHPAD mais également dans un certain nombre de politiques publiques comme transports, culture (les scènes d'été c'est pour tout le monde), communication et lutte contre l'isolement (financement du haut débit dans certaines zones du département) ...

♪ Etre très attentifs aux retraités les plus en difficultés et nous engageant à leur faire remonter les cas avant que le département ne les découvre très dégradés. Ils nous signalent que le CD vient de prendre la décision d'une ligne financière pour prendre en charge les changes dans les maisons de retraites.

♪ Pour ce qui concerne notre demande de participer à la conférence des financeurs, le décret ne semble pas le prévoir, cela doit être vérifié mais il n'y a pas d'hostilité de leur part et de toutes façons des moyens d'institutionnaliser des échanges avec nous sur ces sujets peuvent s'envisager. La mise en place du CDCA est complexe car le nombre de candidatures est très important pour le nombre de sièges prévus, il sera probablement installé la deuxième quinzaine d'avril.

♪ Notre demande de moyens logistiques pour un colloque départemental sur la place des retraités dans la société ne pose pas de problème. L'immeuble Gironde est la maison du peuple !

Délégation composée de : CGT : MF. BERNADET, G. RICHARD ; FO : P. FAUCOUNEAU, FSU : S. LE LANN ; Solidaires : DUBROCA ; LSR : A. GARUZ ; ASARP : J. BOINE

Mise en place des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

Après la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement votée fin décembre 2015, le décret concernant les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) sont parus (2016-1206 du 7 septembre).

Le décret d'application de la mise en place du CDCA, qui remplace et regroupe le Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées (CODERPA) et le Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH) est paru le 7 septembre 2016.

Le CDCA aura un rôle important avec la possibilité d'émettre avis et suggestions sur tout ce qui concerne les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Il faut en faire un outil pour l'action revendicative des retraités, sur les problèmes de vie dans les territoires, tels que les besoins en matière de santé, de transports, de logements, d'activités culturelles et sportives.

La CGT siègera avec 2 (titulaire et suppléant) pour l'USR + 2 CGT (UD) pour retraités personnes âgées ainsi que 2 pour la formation handicap.

Donc un travail d'équipe !

Pour tout complément d'information vous pouvez consulter le n° 127 d'Interliasons sur le site UCR

Sommaire :

page 1 : ♦ Action du 30 mars 2017 (cr de l'audience au Conseil départemental) ♦ Mise en place des CDCA

page 2 : ♦ Intervention des retraités à l'AG sectionnaire

page 3 : ♦ Remy Garnier, le prix du courage ♦ E.D.F. prône la modération

page 4 : ♦ Vocabulaire: Faut-il pleurer Faut il en rire ♦ Lysiane nous offre une "Nouvelle"

pages 5-6 : ♦ La fenêtre de la cité (Lysiane Rolland)

Extraits de l'intervention de la commission retraite à l'AG de la section

Après un rappel de la vie de la commission retraités/retraitables parlons des revendications qui sont celles des actifs aussi. Nos sorts sont liés.

Du fait de la pyramide des âges et des incessantes suppressions d'emplois ces dernières années, au Ministère des Finances, comme dans les Etablissements économiques et financiers, le nombre de retraité - es dépasse maintenant celui des actifs et actives, parfois très largement, dans de nombreux départements. Aujourd'hui, en Gironde il y a plus d'agents des Finances retraités qu'actifs. En 2015 : 4 018 retraités. N'ayant pas les chiffres exacts, nous estimons qu'en 2016, le rapport était 4 070 retraités pour 3 060 actifs.

Lorsque nous revendiquons, par exemple en matière de services sociaux, l'abondement de la dotation par des moyens budgétaires supplémentaires à calculer, pour chaque ministère et l'interministériel, sur la base de 3% de la masse salariale et 3% des pensions, nous posons une question essentielle : celle de la reconnaissance du fait que l'employeur demeure responsable du devenir du salarié retraité. Dans la société, la responsabilité de l'employeur ne doit pas s'arrêter à la porte de l'entreprise. C'est un peu comme si l'administration vous disait, à vous actifs : la reconnaissance comme accident du travail du trajet/travail ne me concerne pas.

Car ce qui est actuellement en question c'est, on l'a vu avec la volonté de casse du code du travail avec la loi El Kohmri la place respective de celui qui travaille et de celui qui recueille les fruits de ce travail.

Notre ancien employeur ne peut s'en désintéresser. Lors de la tentative d'obtenir des renseignements sur les services aux retraités, Christiane et Lydie, se sont vu répondre qu'il n'y a pas de demande de logement formulée par des retraités. Comme pour les prestations spécifiques, nous pourrions répondre : « il suffit de ne pas leur dire qu'il y a des possibilités », il n'y aura pas de demande. Les collègues dans le besoin se débrouillent comme ils peuvent et font appel aux budgets départementaux ou municipaux. Mais non. L'employeur, l'ex-employeur, privé ou public a des obligations envers les salariés. Et la société qu'on nous propose aujourd'hui gommerait cela pour faire payer la collectivité. Nous n'en voulons pas. On voit là l'intérêt que nous avons actifs et

retraités à travailler ensemble sur les revendications.

L'administration d'abord, les autres organisations syndicales par la suite, non pourvues de structure de défense des retraités, ont refusé que les syndicats puissent désigner un retraité parmi celles et ceux qui les représentent dans les CDAS. En Gironde depuis des années, Christiane et ou Lydie participent donc au CDAS comme experts. Cela permet, ensemble, actifs et retraités de porter les revendications de tous les syndiqués. Nous sommes très contents que cela existe et que cela perdure. Souvenons-nous que la porte des CDAS n'est pas ouverte dans tous les départements, et c'est d'ailleurs une bataille de l'UFR. Sachons préserver cet acquis.

La même question viendra avec le problème du référencement de ce qui est appelé « les opérateurs » (mutuelle vraie ou assurance) pour la protection sociale complémentaire. Nous exigeons que ces opérateurs agissent sans but lucratif, mettent en œuvre des solidarités inter générationnelles et n'aient pas la possibilité de sélectionner les risques. En effet, jusqu'à aujourd'hui, les retraités n'ont pas la certitude d'être couverts par le cahier des charges.

Lorsque nous disons notre attachement au maintien et au développement de services publics de proximité, alors que l'on assiste à la fermeture de bureaux de poste, d'hôpitaux... et à la mise en œuvre de la réforme territoriale, à la fermeture aussi de bureaux de notre administration, à d'incessantes restructurations qui entraînent instabilité et mal être au travail, nous avons le sentiment que actifs et retraités : « même combat ». Pas vous ?

Maintenant, parlons un peu de pouvoir d'achat. Réglons rapidement la question des retraités/privilégiés. D'une part parce que même avec une carrière complète et une pension calculée sur notre indice de départ, nous ne roulons pas sur l'or. Il vaut mieux vivre en couple et être propriétaire de son logement, pas trop grand d'ailleurs à cause des frais, que seul et locataire ! Nombreux sont ceux qui renoncent à des dépenses, pourtant de première nécessité. Et avec les réformes successives, l'augmentation de durée de cotisations, les carrières incomplètes, la perte est importante, particulièrement sensible pour les

catégories C et pour les femmes, souvent concernées par plusieurs conditions.

Mais surtout, là aussi ce qui est anormal, ce sont les rémunérations proposées aux jeunes actifs ... quand ils ont du travail. On s'indignerait des pensions perçues et on accepterait que Pinault soit la première fortune de France alors que ses salariés sont payés au lance-pierre... ou remerciés. On mettrait les « riches retraités » en cause en pleurant sur le sort des PDG à stock-options et des actionnaires dont les bénéficiaires financiers, qui ne sont pas dus à leur travail contrairement aux salariés, pourraient rapporter plus si les salariés et les retraités acceptaient de renoncer à quelques droits collectifs ? Non, ça on laisse tomber, et on parle concret.

Depuis le 1^o avril 2013, les pensions n'ont été revalorisées que de 0,1%, mais entre la mise en place de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie, et l'augmentation des cotisations mutualistes ... le montant perçu a baissé !!

Et pour nous, contrairement à ce que nous revendiquons, aucun effet des reclassements et nouvelles carrières dans nos anciens corps.

Je pourrais continuer, mais je choisis d'en revenir à ce que je soulignais tout à l'heure : c'est que salariés actifs et retraités nous sommes dans la même barque. Ce sont les valeurs de la société dans laquelle nous vivons qui sont en cause. Et puisque nous sommes dans le même bateau, nous sommes dans les mêmes luttes et nous sommes liés les uns aux autres.

Le passage à la retraite ne nous exonère pas, (même quand on part en rejetant les conditions dans lesquelles se sont passées nos dernières années d'activité), de nous défendre ensemble, solidairement. Alors voilà, nous on continue. On continue de se battre, comme on l'a fait quand on était en activité. Parce que nous savons que sans s'organiser collectivement, nous ne sommes rien. Au contraire, on s'isole, on s'aigrit, on ne comprend plus l'évolution de la société.

Collectivement, certes, on ne gagne pas toujours, mais notre solidarité est notre seule force.

Nous nous battons avec vous les actifs, avec les copains de l'interpro. D'ailleurs nous participerons le 30 à la manifestation interpro et intersyndicale.

LE PRIX DU COURAGE

Le 3 février 2017 l'association ANTICOR a remis un prix d'éthique à Remy Garnier, un prix attribué aux « lanceurs d'alerte », qui subissent les sanctions, le harcèlement, le bannissement pour avoir eu le courage de faire éclater des vérités qui dérangent les puissants.

En décembre 2016 l'Arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux clôture le dossier de Rémy Garnier en sanctionnant la Direction Générale des Finances Publiques pour les fautes répétées, et le harcèlement moral dont elle s'est rendue coupable.

Il s'agit d'une affaire au long cours qui débute en 1999, alors que Remy Garnier est inspecteur vérificateur, à la DIRCOFI en poste à la brigade d'Agen.

Les droits réclamés, suite au contrôle fiscal de la coopérative France-Prune de Villeneuve sur Lot, font l'objet d'une intervention pour annulation, du député de la circonscription : Jérôme Cahuzac. Remy Garnier fait part de son désaccord à sa hiérarchie.

A compter de ce moment-là les ennuis commencent, et vont aller crescendo jusqu'à la fin de la carrière de l'inspecteur. Il faut noter qu'avant cette date Rémy était un agent couvert d'éloges par sa hiérarchie.

Mais du sommet on peut redescendre très rapidement dans une fosse. Muté d'office, suspendu avec 1 an sans salaire, relégué, discriminé, 3 fois affecté dans un placard, faisant l'objet de contrôle fiscaux pendant une période de 10 ans et jusqu'à son départ en retraite en 2010.

Beaucoup auraient courbé l'échine, plongé dans la dépression. Remy s'est battu sur tous les fronts, administratifs et juridiques. Il est allé au bout et a obtenu

l'annulation de toutes les sanctions dont il a fait l'objet y compris la plus grave, son exclusion pendant 1 an prononcée en 2004 par le ministre de l'Economie E Woerth sous la présidence Sarkozy.

C'est dans un mémoire en défense rédigé en 2008 dans le cadre des affaires qui l'opposent à l'administration, adressé au ministre du Budget, par la voie hiérarchique, qu'il fait état d'un compte détenu en Suisse par Jérôme Cahuzac, ainsi que des manquements graves aux obligations fiscales de certains directeurs. Cette divulgation n'a pas été exploitée par Bercy au long de toutes ces années, avant la diffusion de l'information par Médiapart.

Détenteur, comme d'autres protagonistes de cette information Remy Garnier a été entendu par la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale réunie en juin 2013 pour l'affaire Cahuzac. Une audience où il faut avoir les nerfs solides, où parfois l'interrogé semble être l'accusé. C'est plutôt une leçon de dignité qu'a donné Remy Garnier intraitable sur son dossier qu'il connaît et qu'il défend.

Remy est adhérent à la CGT, il a été soutenu dans son combat par des collègues de la DIRCOFI Sud-Ouest et il se lance en ce moment sur le terrain politique ; devinez où : à Villeneuve sur Lot !!

Bonne chance Remy .

Si vous êtes intéressés par les audiences de la commission parlementaire vous pouvez consulter le lien ci-après

https://www.youtube.com/watch?v=IumDKB_FAOE

(Commission parlementaire)

<https://www.youtube.com/watch?v=5UDrw6ivmIY> (remise du prix Anticor)

E.D.F. prône la modération !

E.D.F. à grand renfort de pub sur votre facture ou sur son site internet vous incite à moins consommer en faisant la chasse à vos appareils énergivores, étonnant pour un marchand !

Imaginerait-on un buraliste vous inciter à fumer moins, un boucher vous découper de toutes petites tranches de viande, un caviste vous dire que vous consommez trop de vin? Mais quand on regarde de plus près, comme l'a fait un de nos camarades ,**même pour une consommation minime**, la facture totale passe de 1 à5

Consommation: 25,91 € (19%)

Abonnement:77,45 € (56%)

Taxes contributions 22,72€ (16%)

TVA : 12,04 € (9%)

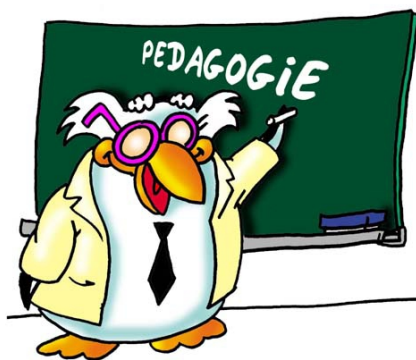
Total 138,12€

Ceci explique peut-être cela !



Vocabulaire : Faut-il pleurer, faut-il en rire ?

J'ai reçu un courriel rédigé à l'origine par une mère d'élève et qui mérite d'être partagé. En voici un extrait :



« J'étais déjà tombée de ma chaise pendant une soirée de parents quand la maitresse a écrit sur le tableau que nos enfants allaient apprendre à manier « l'outil scripteur » au lieu de tenir un crayon. Je me suis habituée au fait que les rédactions sont des « productions écrites », les sorties en groupe des « sorties de cohésion » et les élèves en difficulté ou handicapés, des « élèves à besoins éducatifs spécifiques ».

Mais, cette année, sans discussion aucune, la palme est attribuée au Conseil supérieur des programmes de France et à sa réforme du collège.

Z'êtes prêts ? Allons-y.

Donc, demain, l'élève n'apprendra plus à écrire mais à « maîtriser le geste graphomoteur et automatiser progressivement le tracé normé des lettres ».

Il n'y aura plus de dictée mais une « vigilance orthographique ».

Quand un élève aura une difficulté on tentera une « remédiation ».

Mais le meilleur est pour la gym... Oups pardon pour l'EPS (Education physique et sportive).

Attention, on s'accroche :

Courir c'est « créer de la vitesse », nager en piscine c'est « se déplacer dans un milieu aquatique profond standardisé et traverser l'eau en équilibre horizontal par immersion prolongée de la tête », et le badminton est une « activité duelle médiée par un volant ».

Je conclurai les propos de cette maman en rappelant qu'il y a déjà quelques années que le ballon est devenu un « référentiel bondissant ».

Avouez que tout ça méritait d'être connu !

Une écrivaine : Lysiane Rolland

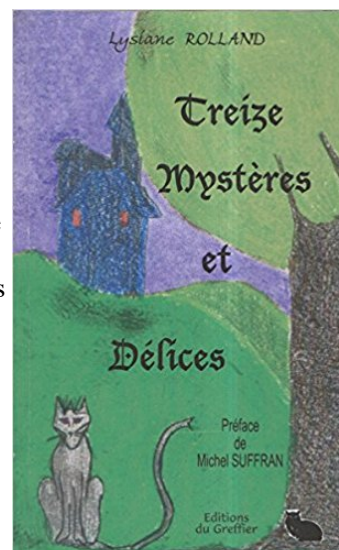
Notre camarade Lysiane n'a pas attendu la retraite pour suivre son inspiration littéraire.

Elle a déjà publié 10 ouvrages et enregistré un cd: nouvelles, poèmes, contes et récits de voyages et obtenu plusieurs prix.

Elle vit aujourd'hui à Lugaïnac (Les coteaux de Dordogne) et s'implique dans la vie locale, en écrivant des articles pour le journal « Les cahiers de l'Entre-deux-mers », en participant à des événements culturels, à des salons du Livre, en contant ses textes et ses poèmes lors de manifestations diverses.

Elle a travaillé aux Finances, à la Cité administrative de Bordeaux, les dernières années à la Conservation des Hypothèques de Libourne et au Cadastre.

Les lignes qu'elle nous offre dans ce journal (pages 5-6) sont extraites de la nouvelle « La Fenêtre de la Cité » du recueil « Treize Mystères et Délices », nouvelle également enregistrée dans le cd « Etranges lieux et lieux de l'étrange ».



Les livres publiés :

Ed Dossiers d'Aquitaine « Demeures » « Etres et Demeures » « Signes et demeures » « Le vol de la Cigogne » « Sentes »

Ed du Greffier « Les Fruits de l'Année » « Treize Mystères et Délices » « Poèmes du Tiroir »

Ed Le Serpolet « Contes du Jardin » « Petits Mondes Familiars »

La fenêtre de la Cité

Cité administrative, premier étage.

Comment trouver un intérêt à ce travail ?

Nicole entoure le F de la première page du formulaire blanc et bleu, raye le chiffre convenu, coche telle somme, le tout afin que l'employée perforatrice enregistre l'imprimé plus facilement, et donc améliore son rendement. Elle doit en préparer à peu près deux cents à l'heure. C'est le rythme conseillé par ses collègues pour éviter les remarques. Elle lève les yeux, l'environnement ne permet pas l'évasion : étagères grises, bureaux beiges alignés afin de loger trente personnes, confinées huit heures par jour dans un air égal, climatisé.

— De quoi te plains-tu ? Tu ne risques pas le chômage toi ! Et puis tu ne me feras pas croire que l'administration, c'est le bagne ! J'aimerais bien travailler à la cité moi, c'est classe !

Non, ce n'est pas la peine d'en parler. Nicole a décidé depuis quelque temps déjà de ne plus ouvrir son cœur qui s'ennuie dans son travail, mais ses vingt ans emprisonnés ont du mal à se résigner.

Durant ces heures interminables, où sa main gagne l'automatisme de traiter les formulaires sans que sa pensée soit sollicitée, elle cherche désespérément un moyen d'évasion. Que faire ? Elle a besoin d'argent pour vivre et très peu d'études derrière elle. Alors, incapable d'arranger cette part ratée de sa vie, elle essaye d'en voir le côté positif, le retour en son lointain logis sur les rives garonnaises, son couple lumière, son fils si petit, si fragile. Cette responsabilité toute neuve est son seul anti-poison aux heures les plus pénibles. Celles du début de l'après-midi s'étirent sans fin, la morosité en devient palpable. Parfois, sa vie lui semble si insipide, si glauque, avec tout ce temps gâché, qu'elle se lève et va à la fenêtre, qui n'est jamais ouverte à cause de la climatisation. Elle tente de trouver des signes amicaux dans le mouvement des branches des arbres maigrelets du parking, ou dans le vol insouciant d'un moineau.

L'horizon est fermé par un immeuble bas et triste lui aussi.

*

Résidence « Les Iris », premier étage

« Un bon petit déjeuner me remettra ».

Colette se force à se lever et met son café à chauffer.

« Cette lassitude au réveil est pénible. Il faut que j'en parle au médecin. Cinquante ans, ce n'est pas la vieillesse ! »

Elle se remémore sa promesse de vie, lutter contre l'engourdissement, l'envie de se laisser aller. Elle s'installe confortablement devant la baie vitrée où filtre un soleil frisquet et les couleurs de son balcon couvert de géraniums. Autrefois, comme elle aimait son jardin dans sa maison entourée de fleurs !

« Bon d'accord ! » se dit-elle, je pense au passé une minute et puis « basta » !

Lorsqu'elle habitait ce pavillon à la périphérie de Bordeaux, elle soignait dans le petit terrain entourant la maison une dizaine de rosiers différents, comme elle aurait soigné ses enfants si elle en avait eu. Son mari ne s'était-il pas éloigné d'elle justement à cause de ce manque d'enfant ?

Son regard capte l'heure à sa montre.

« En fait, cela fait un bon quart d'heure que tu radotes » se tance-t-elle. Tu n'es pas la seule femme de ton âge, divorcée et ne possédant qu'un travail à mi-temps. »

Son déjeuner avalé, elle s'approche de la fenêtre, histoire de vérifier si le temps permet qu'elle aille marcher un peu. Il fait gris, comme souvent à Bordeaux. Une petite bruine fait luire l'asphalte. Elle ne sait pas pourquoi, mais le bitume brillant, cela lui flanque un cafard immédiat. Cette cité en face, aux mille vitres où se reflètent les nuages, semble un ciel sombre et froid. Une angoisse sourde et méchante envahit Colette. Sa volonté capitule, elle se pelotonne dans un plaid, au fond de son fauteuil, et décide de s'y rendormir.

*

Cité administrative, premier étage.

— Il est beau le paysage, mais je ne pense pas que vous soyez payée pour l'admirer et l'heure de la pause est encore loin !

Nicole se raidit. Une envie énorme de hurler contre Mme Ducroux, de lui lancer un paquet de papiers, de se jeter sur elle, de la battre comme plâtre lui envahit la tête.

Elle se concentre sur la fenêtre fleurie de l'appartement en face. Alors, simplement, des larmes de dépit se mettent à couler sur son visage. Le contrôleur du premier bureau de préparation du CRI (centre régional d'informatique) s'approche :

— Ne vous mettez pas dans cet état, vous n'avez pas l'air bien, vous êtes pâle comme un fromage, voulez-vous rentrer chez vous ?

Nicole n'arrive pas à discerner si les fleurs du balcon de l'appartement d'en face, qu'une silhouette féminine est en train d'arroser, sont des géraniums ou des pétunias. Le contrôleur se tait, puis s'en va. Nicole essuie ses yeux avec le kleenex que lui tend sa collègue. Celle-ci lui demande avec candeur :

— Tu ne serais pas enceinte toi, pour tout prendre aussi mal ?

Résidence « Les Iris », premier étage.

Sur le miroir immense, une opacité intrigue Colette, une tache au premier, un petit endroit sans aucun reflet. Elle pose son arrosoir et s'appuie au balcon.

« C'est curieux » se dit-elle, l'impression de trou noir, de vacance sans fin, de vide, de tourbillon de nuit est suscitée par l'espace brillant, incontournable. Le seul point de vie semble ce petit rond mat au premier étage, mais il est si sombre et attirant comme une spirale morbide.

Elle se force à quitter du regard la sombre façade, monolithe de notre temps.

Elle a rendez-vous avec son médecin. Son cabinet se trouve dans une rue, derrière la cité. Elle devra donc la contourner. Il y a quelques années, il lui arrivait de traverser le grand hall, cela lui économisait des pas. Mais maintenant, les problèmes de sécurité dus aux divers attentats et alertes à la bombe dans plusieurs services publics font que, désormais, seule une porte, à l'est du bâtiment, reste ouverte.

*

Cité administrative, premier étage

« Bientôt quelle importance aura pour moi cet édifice de verre ? Bien sûr, lorsque le bébé aura quelques mois, il me faudra revenir, mais ce lieu n'aura plus le pouvoir de me glacer le cœur. Et puis, qui sait ? Ce laps de temps, de répit, de bonheur, me permettra peut-être de trouver une solution. Il doit bien exister une formation qui me soit accessible. Comme j'aimerais m'occuper de personnes au lieu de papiers !. Ou bien être créatrice de quelque chose de beau, d'artistique, inscrire mon existence de manière profonde, vraie, essentielle. »

Nicole se dirige vers le secrétariat, y dépose son certificat médical pour les deux jours où elle a été absente. La lumière la surprend. L'endroit n'est pas si morose. Comment les choses ont-elles pu changer en si peu de temps ? Tout lui semble lumineux, éclairé de soleil.

Dans le bureau gris, ce ne sont que rires, joies. Ses collègues partagent avec elle ce bonheur tout neuf. Nicole va à la fenêtre et son regard s'envole au-dessus de la résidence triste.

En s'asseyant à sa place, elle découvre, étonnée, une branche de chèvrefeuille posée sur la liasse de formulaires à préparer.

Résidence « Les Iris », premier étage

« Que va penser cette personne ? Oh ! Après tout, ce n'est qu'une fleur, si fragile au cœur du corps de verre et d'acier, un brin de vie, une enfant de la terre. »

Derrière sa fenêtre, Colette observe la cité plongée dans la nuit, exsangue, livrée à sa solitude. Quelles ondes, quels éclats de voix recèlent les longs couloirs désertés, noirs et froids ? Tout à coup, elle se sent prisonnière de l'attraction morbide du monolithe. Que fait-elle encore là alors que la personne à qui elle a laissé le brin de chèvrefeuille est sûrement loin ? Elle songe en souriant à son escapade dans les bureaux du premier. Personne ne l'a remarquée. Les locaux étaient vides. Il était dix-huit heures, les employés avaient fui vers leurs lieux de vie. Une table lui avait paru misérable, alors que d'autres arboraient photos, petits bouquets, objets de compagnie, talismans consolateurs dans cette faille, cet abîme. Confusément elle avait eu une impression de « déjà vécu ». Elle connaissait ce ressenti morbide sans pouvoir le situer. La table où elle avait déposé la branche odorante n'était recouverte que de documents de travail. Seul un bloc de brouillon comportait un dessin enfantin : une fenêtre décorée de pots de fleurs.

Le dessin était maintenant en place dans son sac. Le lendemain, en entrant dans l'agence de location d'appartement, elle le toucha comme un porte-bonheur vers une nouvelle existence.